

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de Périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 15 octobre 2024 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue

Mme Pauline CHASSAING, enseignante dans les classes bilingues (français)

Mme Françoise STROH, enseignante dans les classes bilingues (allemand)

Mme Katia BOSSUYT, adjointe aux affaires scolaires

Mme Tina BARBARO, déléguée de parents de la classe monolingue (cigognes)

Mme Aline GOELLER, déléguée de parents de la classe monolingue (cigognes)

Mme Marine EBY, déléguée de parents dans les classes bilingues (hamsters et hiboux)

Mme Melody MESLI, déléguée de parents de la classe bilingue (hamsters)

Mme Neira SINANCEVIC, déléguée de parents de la classe monolingue (cigognes)

Mme Laetitia WARGEL, déléguée de parents de la classe bilingue (hamsters)

sont excusées :

Mme le maire, Michèle KANNENGIESER

1. La rentrée 2024-2025 en chiffres : les effectifs, le personnel

Cette année il y a **3 classes**. L'effectif total est de **75 élèves**. (5 élèves de plus que l'an passé).

- PS-MS bilingues (hamsters) : **10 PS + 16 MS** = 26 élèves bilingues.
Un nouvel élève arrivera au mois de janvier.
- PS-GS bilingues (hiboux) : **7 PS + 17 GS** = 24 élèves bilingues
- PS-MS-GS monolingues (cigognes) : **7 PS + 9 MS + 9 GS** = 25 élèves monolingues

L'équipe enseignante est constituée pour cette année de **3 enseignantes** à l'école :

- Madame Céline Herdly-Goerig, nommée à titre définitif, directrice et enseignante dans la classe monolingue,
- Madame Pauline Chassaing, nommée à titre définitif, assurant l'enseignement en français dans les classes bilingues.

- Madame Françoise Stroh, assurant l'enseignement en allemand dans les classes bilingues. Elle est nommée cette année pour assurer le congé parental de Mme Marie-Ange Gramfort

Nous accueillons également une **AESH**, Cécilia BENAVENTE, les lundis et jeudis matin dans la classe monolingue.

L'équipe de l'école compte également **3 ATSEM** : Célia Gross (hiboux), Katia Stein (hamsters) et Cynthia Picard (cigognes). Sieste

2. Les représentants de parents d'élèves : le résultat des élections et leur rôle durant l'année scolaire.

Les élections ont eu lieu le 11 octobre 2024. Il y avait **134 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentait. Il y a eu 102 votants dont **96 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 76.12% (contre 69,05% l'an passé).

Madame **BARBARO Tina**, Madame **EBY Marine** et Madame **WARGEL Laetitia** ont été élues. Madame **MESLI Melody**, Madame **GOELLER Aline**, et Madame **SINANCEVIC Neira** sont suppléantes.

Comme l'an passé, nous mettrons en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, permettant de diffuser rapidement un certain nombre d'informations (absence d'un enseignant, annulation d'une séance de babygym...). La gestion du mailing est à charge d'un délégué et reste en étroite collaboration avec les enseignants. Nous remercions Mme **Laetitia WARGEL (pour la classe des hamsters)**, Mme **Marine EBY (pour la classe des hiboux)** et Mme **Neira SINANCEVIC (pour la classe des cigognes)** de mener la création et la gestion de cette liste de diffusion.

Le rôle des parents d'élèves délégués est en premier lieu **d'être le porte-parole des parents lors des conseils**, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité et l'Education Nationale. Au besoin, les délégués font également **le lien entre les familles et l'école**. C'est pourquoi ils ont un droit de discrétion, car ils peuvent être amenés à connaître des situations particulières.

3. Les aménagements de l'école

Durant l'été, le **réaménagement de la cour** s'est entièrement achevé avec la mise en place des bancs. La toile du préau qui avait été déchirée durant les travaux a également été changée.

La réfection de la **cabane à vélo** dans la cour de l'école est à l'étude.

Les ATSEM ont également obtenu des tabourets ergonomiques pour éviter les troubles musculosquelettiques. Elles ont fait une demande concernant des **bouchons d'oreilles**. En effet, même si le bruit dans les salles de classe n'est pas intense, la durée d'exposition à un volume sonore modéré mais continu durant toute une carrière, affecte sur le long terme les facultés auditives des personnels.

Avec les fortes pluies de ce printemps et de cet automne, des porosités sont apparues au **niveau du toit**. Il y a eu des infiltrations d'eau dans le couloir ainsi que dans le bureau des ATSEM. Des travaux sur la toiture seront exécutés pendant les vacances de la Toussaint. L'équipe de l'école fait également la demande d'absorbants d'humidité pour les placards de la salle de motricité. En effet, ces placards demeurent toujours fermés et le matériel (matelas, chaises, instrument de musique) est sensible à l'humidité.

Le projet d'école : présentation du projet d'école et calendrier des actions pour l'année scolaire.

L'an dernier, le nouveau projet d'école a démarré sur les 3 écoles primaires de La Wantzenau (Woerthel et Jules Verne) pour une durée de 5 ans. Les 4 domaines sont les suivants :

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

- « Renforcer les compétences langagières au service de l'oral et de l'écrit » :

Cette année, nous poursuivons le quart d'heure de « **lecture plaisir** » quotidien, mis en place dans les classes pour donner le goût de la lecture. Il s'agit d'un moment ritualisé très apprécié des élèves.

Pour favoriser **l'écriture de textes**, des situations motivantes et variées vont être proposées : texte écrit dans le but d'un échange avec les élèves du CP, écriture pour le blog à destination des parents...

L'an dernier, les enseignants ont été formés dans le cadre du « plan français » à un outil spécifique : le **mur de mots**. Depuis la rentrée, nous le mettons en place dans chaque classe de maternelle. Il s'agit de présenter des mots de lexique de façon dynamique et évolutive, permettant aux élèves de s'approprier du vocabulaire, de le réinvestir, de catégoriser des mots et d'avoir un lexique de base pour passer de l'oral à l'écrit.

- Améliorer les capacités à résoudre un problème mathématiques » :

Pour réinvestir les notions mathématiques vues, nous privilégierons les jeux de société. Des temps forts seront proposés en fin de matinées à l'école élémentaire Jules Verne, pour finir les matinées durant le cycle babygym.

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

- « Conforter puis pérenniser la sérénité du climat scolaire »

En maternelle, nous avons repris le travail autour des messages clairs. Cet outil permet la mise en place d'une communication entre élèves, visant à résoudre les premiers petits conflits de manière autonome, avec l'appui de l'adulte si nécessaire.

- « Formaliser les parcours des élèves à besoins particuliers » : une fiche de suivi commune à l'ensemble des écoles est mise en place depuis l'an passé et permet un suivi plus rapide des élèves à besoin particulier.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- « Renforcer les liaisons inter-cycles pour une meilleure continuité des apprentissages » :

Des rencontres sportives (ex. Cross, olympiades...) permettront aux élèves des différentes écoles de se retrouver dans un contexte « hors les murs. »

Cette année, nous poursuivons l'harmonisation des pratiques graphiques (un même geste pour l'écriture des lettres) entre les écoles maternelles et l'école élémentaire.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- « Renforcer la co-éducation » :

Accroître la collaboration avec les partenaires (périscolaire, bibliothèque...) à travers des projets communs.

- « Faire de l'élève un citoyen en devenir, acteur de son environnement » :

Nous souhaiterions mettre en place des thématiques avec les parents : le sommeil.

Cette année nous déclinons les actions autour de la thématique **du patrimoine**. Nous avons fait une demande de projet **lire la ville** pour obtenir le financement d'un architecte du CAUE. Il interviendrait auprès des élèves de grande section sur la thématique de la découverte des éléments d'urbanisme avec la découverte du nouveau parc de La Wantzenau. La décision sera rendue au mois de novembre.

Plusieurs manifestations sont également prévues cette année :

- Durant la semaine du 14 au 18 octobre, nous faisons des activités liées à la **semaine du goût** avec des recettes du patrimoine alsacien. Merci aux parents de nous avoir aidés.

- La commune organise une « **fête des oies de la Saint Martin** » le mardi 5 novembre. Il y a eu un défilé de lanternes avec des conteuses à partir de 17h. Nous avons confectionné des lanternes à l'école pour l'occasion.
- Le **cycle baby-gym**. Le premier créneau aura lieu les mardis matin et le deuxième les jeudis matin de 8h à 9h du 25 février 2025 au 3 avril 2025. Nous avons fait une demande pour le financement du cycle pour 2 créneaux de 6h et nous remercions la municipalité pour cette prise en charge. Nous faisons également une demande pour l'utilisation des locaux de l'école élémentaire Jules Verne pour la fin de matinée. En effet le choix a été fait au dernier conseil d'école de maintenir cette organisation, afin d'éviter les annulations trop régulières pour cause d'intempéries.
- **1-2 spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école**, en adéquation avec notre projet. Concernant une éventuelle sortie pour compléter ce projet, un sondage va être réalisé auprès des parents, le cout des transports ayant fortement augmentés.
- Nous avons fait une demande pour la **visite du musée d'arts modernes** de Strasbourg.
- La municipalité viendra distribuer **des mannes** début décembre.
- Un **conseil du périscolaire** va se mettre en place sur le modèle du conseil d'école avec des représentants parmi les parents d'élèves.
- **La photo de classe** : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé. La photo de classe aura lieu au printemps. Nous proposerons la formule avec le triptyque.
- Nous programmons d'ores et déjà une date pour notre **fête de fin d'année** le **24 juin 2025**.

4. Approbation du compte rendu du 3e conseil d'école de l'année scolaire 2023-24

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité

5. Les documents administratifs : le règlement intérieur de l'école, retour sur les dépenses de la coopérative scolaire.

Le règlement intérieur de l'école

Le conseil d'école ne souhaite pas apporter de changement spécifique au règlement intérieur. Il reste accessible sur le site de la commune.

La coopérative scolaire

Le 31/08/2024, **2462.69 €** la coopérative scolaire s'élevait à contre **1513.04€** au 31/08/2023. La hausse s'explique par les gains lors de la kermesse d'école ainsi que par l'obtention de la subvention municipale pour la sortie scolaire (438€), qui arrivait habituellement sur le compte début septembre.

La directrice va envoyer un mail spécifique concernant la coopérative scolaire, pour réexpliquer son rôle aux parents, notamment concernant l'aide financière pour les activités facultatives.

Les dépenses ont concerné pour la plupart **l'achat de consommables** (matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de Pâques, matériel pour les projets...) et la prise en charge d'une **partie des activités** (sorties, spectacle...)

Les crédits de fonctionnement attribués par la commune

Chaque année civile, la commune attribue un budget à chaque école, en fonction du nombre d'élèves, afin d'acheter les fournitures (peintures, feutres, colle...), divers matériels pédagogiques (jeux pédagogiques, livres...). Le budget de la commune pour 2024 est de **2760€** (30 euros par élèves et une enveloppe de 300€ supplémentaire pour les fournitures en allemand). Nous remercions la municipalité qui nous fournit en plus les ramettes de papier blanc. Un budget de **6 euros** par élève est également voté pour la sortie scolaire

6. PPMS : actualisation des documents et exercices

Les 2 documents PPMS **attentat intrusion** et **risques majeurs** (tremblement de terre...) sont en cours de réactualisation en ce début d'année. Un premier exercice PPMS attentat-intrusion s'est déroulé le 11 octobre. Un autre exercice aura lieu le 25 novembre et concernera les risques majeurs (tempête).

3 exercices incendie ont également lieu chaque année. Le premier s'est déroulé le 26 septembre dernier.

Le DUERP est en cours de réactualisation. Les points sensibles vous seront présentés au prochain conseil, s'il devait y en avoir.

Le Conseil a débuté à 18h30 et s'est terminé vers 20h40

Compte rendu établi et rédigé par Céline HERDLY-GOERIG le 16 novembre, approuvé par les délégués de parents et les enseignantes.